

Conseil Municipal

Le mardi 5 mai 2015, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, NOUAT Christian, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Céline et M. KOENIG Jean-Marc.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : Mme BARDY Marie-Christine (*ayant délégué pouvoir à M. NOUAT Christian*), M. ASSADET Alain (*ayant délégué pouvoir à Mme RAIMBAULT Martine*).

Secrétaire de séance : Mme CROS Patricia.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TERRAIN DU PRIEURÉ : le Maire informe l'assemblée que suite à la demande de la Préfecture du Cher, la délibération statuant sur l'aménagement sommaire de la zone NAa du P.O.S. des terrains sis « Le Prieuré » doit être annulée en raison de termes inadaptés à la présente situation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette annulation.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE : le Conseil Municipal, après avoir constaté un suréquilibre de la section exploitation du budget du service des eaux 2015, d'un montant de 0,20 €, décide de modifier le montant des dépenses prévues de l'article 622 du même budget et décide donc que ce dernier sera porté à 1 200,20 €, rétablissant ainsi l'équilibre budgétaire de la section d'exploitation.

CONSTITUTION DES JURYS D'ASSISES POUR L'ANNEE 2016 : le tirage au sort des 3 jurés en vue de composer le jury d'Assises pour l'année 2016 sera effectué en séance publique, le samedi 13 juin à 10 h 00 à la Mairie.

CONVENTIONS CENTRE DE LOISIRS : le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions établies entre la Communauté de Communes en Terres Vives et la commune de Menetou-Salon pour la mise à disposition de personnel et de locaux à l'occasion du Centre de Loisirs qui ouvrira ses portes du 6 au 31 juillet 2015.

TARIFS PERISCOLAIRES : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les tarifs des services périscolaires à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2015 :

<u>Cantine scolaire</u> :	ticket enfant	3,20 €
	ticket adulte	5,00 €
<u>Accueil avant et après la classe</u>	ticket horaire	1,75 €
<u>Suivi scolaire</u> :	(soir de 16 h 00 à 17 h 30)	2,30 €.

VENTE ET ACHAT DE PARCELLES ZONE D'ACTIVITES RUE DE LA GARE : le Conseil Municipal accepte de vendre la parcelle cadastrée section AI n° 78 à la SCI du Prieuré au prix de 4,00 € le m², une enquête publique sera par ailleurs ouverte avant cette vente. Il accepte également d'acquérir la parcelle cadastrée section AI n° 67 vendue par la SCI du Prieuré au même prix.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES :

Commissions finances : il est donné état succinct des dépenses et recettes réalisées à ce jour.

Commission communication : le Conseil Municipal accepte la création d'un compte Facebook pour la bibliothèque municipale permettant ainsi une communication favorisée des animations proposées. La Commission « Animations » sera réunie le 20 mai prochain pour la prévision des festivités du prochain 14 juillet.

Commission espaces verts : le Conseil Municipal, constatant un surcroît de travail durant cette période de fin de printemps, autorise le recrutement temporaire d'un agent par l'association ASER de Bourges du 15 mai au 31 juin 2015. La plantation des fleurs d'été sera prévue après la période des « Saints de glace ». Il sera procédé à l'entretien des terrains communaux du Prieuré et de ceux à proximité de l'Etang communal. La commune de Menetou-Salon sera inscrite à l'opération « Plantons le décor » que propose le Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges.

Un concours communal des maisons fleuries sera organisé cette année et un jury sera composé et réuni le samedi 27 juin à 15 h 00 pour apprécier les plus belles réalisations florales de la Commune.

Enfance jeunesse : le compte-rendu de la dernière réunion des TAP est donné à l'assemblée. Quelques modifications seront apportées notamment en ce qui concerne les inscriptions des enfants. Un spectacle sera proposé par les enfants du TAP dans le cadre du Festival des Arts de rue les 3 et 4 juillet prochains à Menetou-Salon

PROJET DE CONSTRUCTION DES LOCAUX DE LA CANTINE SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE MUNICIPALE : le Maire informe l'assemblée que suite au projet de construction d'un bâtiment qui accueillera la cantine scolaire et la garderie municipale, un appel à candidatures a été organisé. Les propositions de la commission ont été entérinées par le Conseil Municipal à l'unanimité. Le Cabinet PRAXIS a été choisi et le Conseil Municipal charge le Maire de donner suite à ce projet.

ATELIERS MUNICIPAUX : pour faire suite à la visite des locaux rue du Champ de la Dame, le Conseil Municipal décide de réfléchir à plusieurs solutions pour que les ateliers municipaux voient le jour dans ces mêmes locaux. Une répartition des différents niveaux est envisagée.

TRAIL : il est donné connaissance des dernières directives concernant l'organisation du Trail en Terres Vives qui se déroulera le samedi 30 mai prochain à Menetou-Salon. Une réunion est prévue mardi 12 mai avec les organisateurs et les bénévoles. L'aide de chacun est sollicitée pour les installations diverses dès le vendredi 29 mai à 9 h 00 et pour la remise en place le dimanche 31 mai.

TRAVAUX P.A.V. : pour faciliter l'aménagement d'une plate-forme au point d'apport volontaire de Menetou-Salon (P.A.V.) des travaux de collecte des eaux pluviales ont été réalisés.

PERSONNEL COMMUNAL : la commission du personnel sera réunie samedi 10 mai pour étudier les candidatures reçues pour le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe. Les candidats retenus seront convoqués pour un entretien individuel.

MODIFICATION DES STATUTS DU SDE 18 : le Conseil Municipal accepte la modification des statuts du SDE proposés pour l'adhésion de 8 établissements publics de coopération intercommunale.

INFORMATIONS DIVERSES : l'inauguration du circuit VTT aura lieu le samedi 23 mai à 10 h 00. A la demande d'un administré une concession du cimetière lui appartenant pourra être rétrocédée à la Commune et sera laissée au CCAS pour besoin éventuel.

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention d'un montant de 100 € à l'Association THIZOPE de Menetou-Salon.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la visite de Madame la Préfète du Cher et de son secrétaire général, ce mardi 5 mai en matinée.

En raison des élections régionales les 6 et 13 décembre prochains, le repas des aînés sera avancé au samedi 5 décembre 2015 et la distribution des colis reportée au samedi 12 décembre 2015.

Suite à la présentation par les représentants du SIVY (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre) des travaux d'entretien des rives du Moulon qui seront exécutés au cours de cette année et après l'ouverture d'une enquête publique (du 27 avril au 5 juin 2015) concernant ces travaux, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande d'autorisation de travaux.

L'équipe de 3^{ème} division de football de l'entente sportive Henrichemont - Menetou-Salon disputera la finale de la coupe Marc Guéritat prochainement contre l'équipe de Châteaumeillant au stade Jacques Rimbault à Bourges.

Séance levée à 21 h 50.